



# CONSEIL DE DEVELOPPEMENT LE GRESIVAUDAN

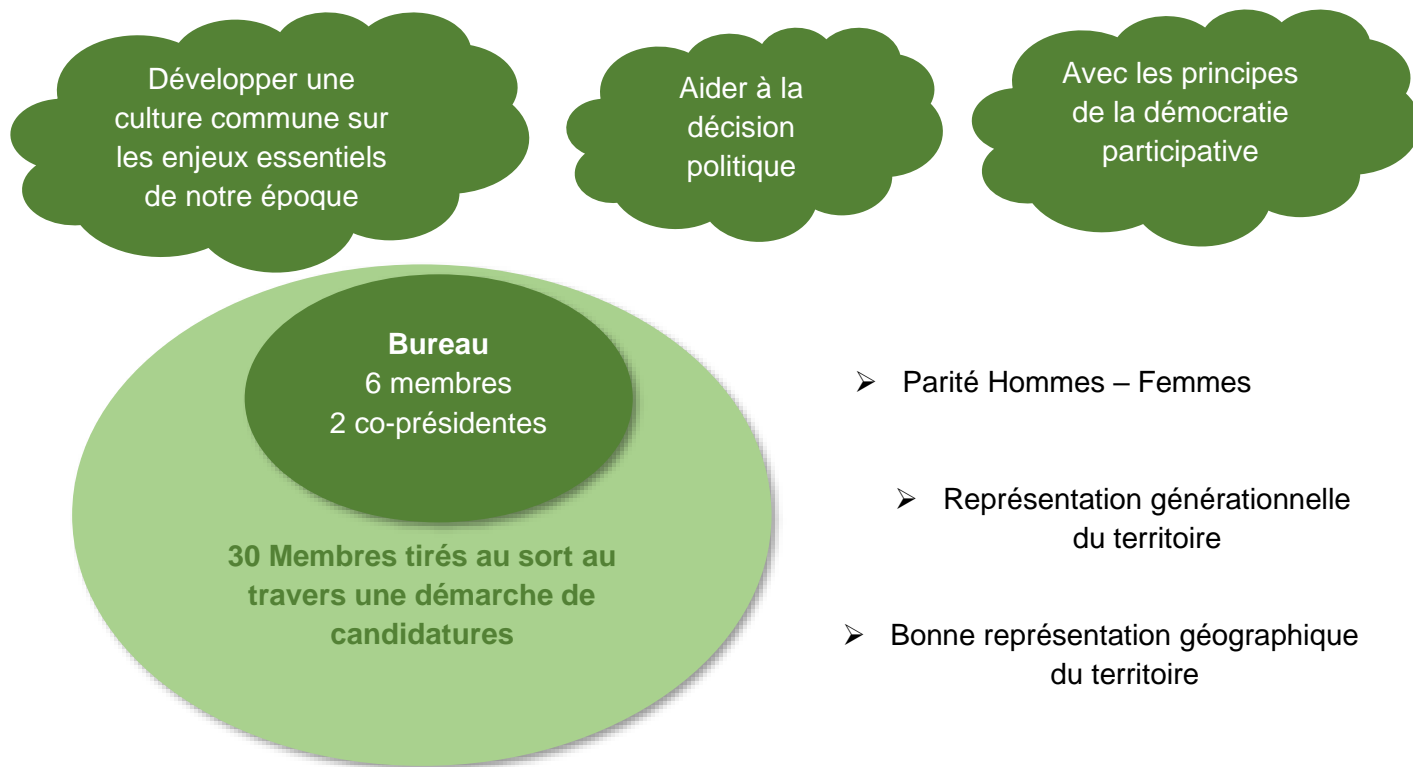
## Rapport d'activité 2023

(Etabli au 27/03/2024)

Conseil communautaire du 24 mai 2024

## I. Introduction

### Le conseil de développement



Le conseil de développement, refondé en 2021, poursuit sa structuration et sa consolidation.

#### Renouvellement des membres :

Le conseil de développement est actuellement composé de 20 membres sur les 30 membres prévus (départ par manque de temps, manque de reconnaissance de la communauté de communes du travail effectué par le conseil de développement, ...). Une phase de recrutement de 10 nouveaux membres est actuellement en cours. Elle se termine le 31/01/2024. Les nouveaux membres seront tirés au sort de manière à respecter au mieux la parité, la représentativité générationnelle du territoire ainsi que la représentation géographique.

#### Fonctionnement du conseil de développement:

Un binôme du conseil de développement est présent dans 12 des 13 commissions. La non présence a une des commissions s'explique par le fonctionnement en effectif réduit. Le bureau est désormais constitué de 6 membres. Il est co-présidé par 2 présidentes.

La chargée de mission a fini son contrat de 14 heures hebdomadaires le 20 juillet 2023. Une nouvelle chargée de mission a été recrutée et a pris ses fonctions le 4 septembre 2023 pour un temps partiel de 17,5 heures hebdomadaires.

Trois groupes de travail ont été formés en 2023 autour de l'eau (auto saisine), du Programme Local de l'Habitat (saisine de la communauté de communes) et du Plan Climat-Air-Energie Territorial (saisine de la

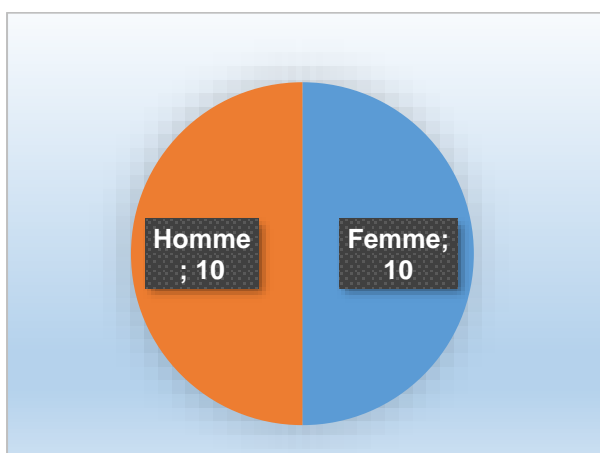
communauté de communes). Le conseil de développement par sa présence aux commissions a également participé à la révision du projet de territoire.

### Situation à fin décembre 2023

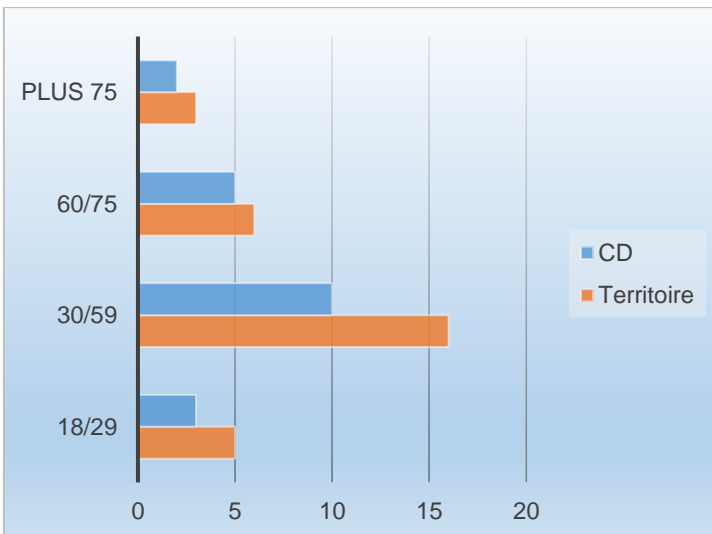
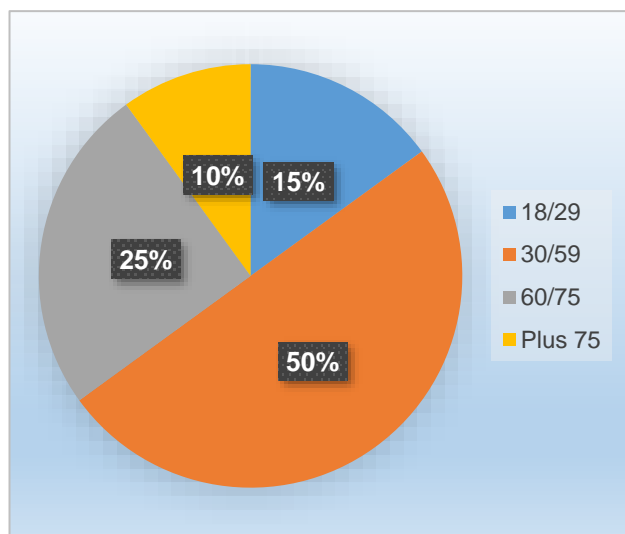
Au 31/12/2023, 10 renouvellements de membres sont en cours. Le conseil est donc provisoirement constitué de 20 membres, avec une parité Hommes/Femmes respectée.

(Données à date du 31/12/2023)

### Répartition Hommes/Femmes



### Répartition générationnelle du conseil de développement



### Répartition géographique



Cette répartition géographique des membres, qui vise à couvrir la plus grande partie du territoire, entraîne une richesse de points de vue mais complique également le fonctionnement de par les distances à parcourir par chacun pour se rendre disponible pour les réunions, groupes de travail, événements, ...

### Budget

Le conseil de développement disposait d'un budget pour 2023 de 6 607,98 € euros réparti comme suit :

Imputations	Détail imputations	Prévisionnel BP2023	Réalisé	Commentaires
6182	Documentation générale et technique	180 €		Achat de livres et de documents en lien avec les thématiques abordées par le conseil de développement
6185	Frais de colloques et séminaires	903 €		Participation à des conférences, manifestations, colloques
6226	Honoraires	1 000 €	<b>280 €</b>	Honoraires de conférenciers dans le cadre de l'organisation d'évènements

6257	Réceptions	1 805 €	<b>401,90 €</b>	Buffets dans le cadre d'événements organisés par le conseil de développement
6281	Concours divers (Cotisations, ...)	519,98 €	<b>511 €</b>	Coordination nationale des conseils de développement
6574	Subvention de fonctionnement - Réseau des conseils de développement	2 200 €	<b>2 200 €</b>	Réseau des conseils de développement de la Grande Région Grenobloise
		<b>6607.98 €</b>	<b>3 392,90 €</b>	

Le coût de la chargée de mission a été transféré sur le budget des ressources humaines en 2023. La chargée de mission effectue 17,5 h par semaine et est employée par Access, un groupement d'employeurs. Une somme est également fléchée sur de la formation et les frais de déplacement.

## Moyens de communication

Le conseil de développement est doté d'une **page internet dédiée** sur le site de la communauté de communes [www.le-gresivaudan.fr/cd](http://www.le-gresivaudan.fr/cd) et d'un espace collaboratif sur la **plateforme Interstis**.

Une **gazette interne** au conseil de développement est envoyée tous les mois depuis septembre, alimentée et mise en forme par la chargée de mission, sur la base des informations issues de l'actualité du conseil de développement ou fournies par chaque membre souhaitant partager de l'information sur des sujets divers et variés.

## II. Activité 2023

### Plénières

**7 mars 2023**

14 participants

- Validation du rapport d'activité 2022
- Présentation des nouvelles saisines
- Tour de table des groupes de travail
- Réseau des conseils de développement

**14 juin 2023**

15 participants

- Constitution du bureau
- Point d'avancement des saisines en cours et des groupes de travail, Déchets et Santé
- Point sur le Réseau
- Point sur la Coordination Nationale des Conseils de Développement

### 19 septembre 2023

12 participants

- Présentation de la nouvelle Chargée de Mission
- Mise à jour des entrées et sorties des membres du conseil de développement, des référents dans les commissions et dans le bureau

### 6 octobre 2023

9 participants

- Rappels pour le bon fonctionnement du conseil de développement
- Point d'avancement des saisines PLH et PCAET, de l'auto-saisine Eau et sur la révision du projet de territoire
- Réseau des conseils de développement

### 15 décembre 2023

13 participants

- Expérimentation d'un nouveau format de plénière
- Tour de table des membres
- Retours sur les travaux en cours (Saisines, Réseau des Conseils de Développement) et sur la saisine santé remise en 2022
- Point sur notre fonctionnement (frais de déplacement, entrée/sortie du conseil de développement, recrutement des nouveaux membres, mise en place d'un point mensuel régulier)
- Débat - Comment est-ce que nous pouvons faire groupe ? Sur quoi devons-nous travailler au sein du conseil de développement pour faire groupe ?

## Commissions

Nous disposons de 2 places de référents dans les commissions thématiques de la communauté de communes et 1 dans la commission des finances. La fréquence des réunions est différente en fonction des commissions. Il s'agit de commissions de travail et dont les contenus n'ont pas vocation à être partagés en dehors de celles-ci. C'est l'occasion pour chaque référent de monter en connaissances sur les sujets abordés et de se construire une vision de ce qu'il se passe sur le territoire.

Par rapport à 2022, on notera que le conseil de développement a été convié et intégré aux commissions « Déplacement et mobilités ».

Il existe par ailleurs, un comité montagne dans lequel le conseil de développement n'est pas convié.

La participation aux différentes commissions couplée aux échanges et aux travaux de groupe permet aux membres du conseil de développement d'avoir une vision globale de la politique territoriale et de proposer des rendus de saisine où la notion de la transversalité est au cœur de la réflexion.

## Saisines et autosaisine

### Saisine - Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le conseil de développement a été sollicité par la communauté de communes pour apporter un avis sur les trois principaux enjeux du Programme Local de l'Habitat en cours d'écriture et les réponses prioritaires à engager ou poursuivre de la part des acteurs publics ou privés.



8 membres du conseil de développement

Vice-président référent : Laurence Théry



Toute la population dans sa diversité



Rencontres d'acteurs du territoire

Participation aux ateliers « L'habitat à l'heure de la transition énergétique » et « Le logement des publics avec des besoins spécifiques » organisés par la communauté de communes



[Réponse rendue le 24/12/2023](#)

[Voir document en Annexe](#)

## Saisine - Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial du Grésivaudan, le conseil de développement a été sollicité par la communauté de communes pour apporter un avis sur les leviers de mobilisation des habitants dans la mise en œuvre et le suivi du PCAET sur le territoire.

Le vice-président en charge de l'Environnement, de l'Energie et de l'Innovation de la communauté de communes Le Grésivaudan ayant été en arrêt maladie, la rencontre avec les co-présidentes ne s'est pas encore déroulée. Entre temps, les membres du groupe de travail se sont réunis, se sont acculturés sur la thématique et ont partagé leurs envies et leurs compréhensions du sujet.



7 membres du conseil de développement

Vice-président référent : Philippe Lorimier



Toute la population dans sa diversité



Organisation d'une conférence sur les enjeux en lien avec le dérèglement climatique et nécessitant un effort / changement de perception et de comportement avec la présence de Stéphane Labranche.



Saisine en cours

### Auto saisine - Eau

L'eau est un élément naturel vital, qui se raréfie et qu'il faut donc économiser. Le conseil de développement a souhaité contribuer à cet enjeu par le biais d'une auto-saisine déposée le 26 avril 2023, autour de 2 axes de travail :

- Le partage de l'eau entre les différentes catégories de consommateurs, mais aussi entre les territoires ;
- La préservation de l'eau, en quantité et en qualité.

Le groupe de travail a rencontré le vice-président Eau et Assainissement de la communauté de communes Le Grésivaudan afin de déterminer le cadre de la collaboration ainsi que la contribution du conseil de développement à l'Observatoire de l'eau en cours de constitution.



5 membres du conseil  
de développement

Vice-président  
réfèrent : François  
Bernigaud



Toute la population  
dans sa diversité



Participation à des conférences sur le territoire

Rencontre avec un chercheur-hydrologue

Rencontre inter- conseils de développement du  
territoire grenoblois

Participation au groupe de travail Eau du CNCD



Auto-saisine en cours

### Autre groupe de travail

Saisine Santé : Suite à la saisine Santé déposée en 2022, d'anciens membres du groupe de travail sur la santé et toujours présents au conseil de développement se sont portés volontaires pour continuer à suivre le Contrat Local de Santé (CLS) via le Cotech et les éventuels groupes de travail que la communauté de communes Le Grésivaudan souhaite initier. Le conseil de développement se félicite que certaines fiches actions proposées par le conseil de développement aient été retenues par la communauté de communes.

Projet de Territoire : Par le biais des référents présents dans les commissions, le conseil de développement a contribué au débat et apporté une vision d'habitants du territoire à la révision du projet de territoire.

### Réseau des conseils de développement de la Grande Région Grenobloise

Le conseil de développement est membre du Réseau des Conseils de Développement de la Grande Région Grenobloise (Greg), lui permettant de travailler sur des thématiques communes aux 4 conseils de développement de l'agglomération grenobloise (Grenoble-Alpes Métropole, Pays Voironnais, Saint-Marcelin Vercors Isère Communauté, Le Grésivaudan).



La présidence du Réseau est actuellement assurée par la co-présidente du conseil de développement du Grésivaudan, Marion Hewlett (fortement impliquée depuis le début dans le groupe de travail du PAiT). Les autres membres du bureau du Réseau sont issus des autres conseils de développement.

Des réunions mensuelles ont été organisées entre les membres élus du Réseau (2 personnes par conseil de développement) et les chargés de mission de chaque conseil de développement jusqu'en septembre. Depuis, le Réseau travaille sur une nouvelle structuration et feuille de route.

En septembre à Vinay, une rencontre inter-conseils de développement sur la thématique de l'eau a eu lieu. Cet événement a permis aux différents membres présents de s'approprier les enjeux autour de l'eau ainsi que de partager leurs expériences de membres d'un conseil de développement.

Focus : Projet Alimentaire interTerritorial (PAiT)



Le conseil de développement du Grésivaudan, au travers de deux de ses membres, (co-présidente et membre « ressource ») a porté la parole du Réseau en matière de transition alimentaire et agricole en s'investissant dans le Projet Alimentaire interTerritorial (PAiT)<sup>1</sup>. Elles ont participé à tous les Comités de Pilotage, aux côtés des élus et représentants des autres partenaires du PAiT<sup>2</sup>. Elles disposent d'une voix au même titre que les élus.

- 3 ateliers participatifs de Février à Mai 2022 pour définir une feuille de route
- Travail de prospective avec SOLAGRO sur échelle 2030 et 2050
- Le Réseau a participé à une évolution de la Gouvernance et de la participation citoyenne élargie au travers du Conseil interTerritorial de l'alimentation
- Réflexions en cours autour d'une expérimentation d'une Sécurité Sociale Alimentaire, de l'installation-transmission des exploitations, de la précarité (y compris celle du monde agricole) ...

## Coordination Nationale des Conseils de Développement



Le conseil de développement est également membre de la Coordination Nationale des Conseils de Développement, dont la mission principale est de promouvoir la place des conseils de développement dans le paysage démocratique français et de faciliter le partage d'expérience des travaux des conseils de développement.

A ce titre, deux membres du conseil de développement se sont impliqués dans des groupes de travail thématiques "Alimentation et agriculture" et "Eau" dont les rapports sont téléchargeables à <https://conseils-de-developpement.fr/syntheses-eau-et-alimentation-accessibles-en-ligne/>.

Le CNCD est également une source d'information et de formation sur la démocratie.

<sup>1</sup> Les territoires couverts par le PAiT sont : Grenoble-Alpes Métropole, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, la communauté d'agglomération du Pays Voironnais, la communauté de communes du Trièves, la communauté de communes Le Grésivaudan, les parcs naturels régionaux du Vercors et de la Chartreuse, la ville de Grenoble et Espace Belledonne

<sup>2</sup> Les VP Agriculture de chaque territoire, la Chambre d'Agriculture de l'Isère et le Réseau des CD

### III. En route pour 2024

---

Cette année 2023 a été riche en apprentissages. Pour l'année 2024, nous allons poursuivre nos actions sur :

- Le recrutement, l'intégration et la formation des nouveaux membres du conseil de développement,
- La saisine PCAET,
- L'auto-saisine sur l'Eau et la participation à l'Observatoire de l'Eau,
- Construire un groupe pétale capable de venir renforcer les forces de travail,
- Favoriser l'intelligence collective et l'expression de la diversité de points de vue au sein du groupe,
- Favoriser les actions permettant de mieux travailler et d'échanger avec les élus et les habitants du territoire,
- Le suivi des actions mises en place par la communauté de communes et participation éventuelle sur certains points précis en accord avec nos recommandations suite aux saisines PLH et Santé,
- Définir le rôle que nous voulons jouer dans l'évolution de notre participation au Réseau.

Ainsi en 2024, nous affinerons nos méthodes pour nos prochains groupes de travail, de réflexion et d'action : faire circuler d'autres points de vue d'habitants vers la communauté de communes, proposition de conférences/débats élus-agents-citoyens avec des spécialistes, ...